Comment les supermarchés se font rembourser leurs dons d’invendus… par l’Etat

23/11/2018 à 18h50

Pas moins de 40% des 930 millions d’euros de déduction fiscale au titre du mécénat finissent dans les poches des grandes enseignes, les Leclerc, Carrefour, Casino et Auchan. Telle est la contrepartie de leurs dons.

www.marianne.net